



Non paiement loyers par agence immobiliere

Par **Michel**, le **14/11/2009** à **19:42**

Bonjour, je me suis adressé à une agence immobilière pour la gestion de mon appartement. Le locataire est rentré dans celui-ci le 04 août 2009. Depuis cette date et malgré plusieurs rappels, je n'ai touché aucun loyer de l'agence. Merci de m'indiquer la marche à suivre.